



**HAL**  
open science

# SUI-RÉFÉRENTIALITÉ DU PERFORMATIF ET NARRATIVITÉ

Jean-Robert Rakotomalala

► **To cite this version:**

Jean-Robert Rakotomalala. SUI-RÉFÉRENTIALITÉ DU PERFORMATIF ET NARRATIVITÉ. 2017. hal-01611520

**HAL Id: hal-01611520**

**<https://hal.science/hal-01611520>**

Preprint submitted on 6 Oct 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## RÉSUMÉ

La notion de proposition incidente se trouve déjà dans les textes du début du XIX<sup>ème</sup> siècle (ARNAUD & LANCELOT, 1803). Elle fonctionne identiquement au verbe parenthétique d'URMSON (1952) qui a permis à AUSTIN de diluer l'opposition du constatif au performatif dans la performativité généralisée. Mais cette généralisation se heurte à deux problèmes majeurs. Le premier est la reconnaissance que certains actes comme l'insulte ou la flatterie ne peuvent pas avoir de préfixe performatif, dès lors ils sont relégués dans le perlocutoire ou mis entre parenthèse. Le deuxième se trouve dans l'évaluation de la performativité en fonction de la réaction du destinataire.

Du point de vue épistémologique, le premier contrevient à l'exigence d'exhaustivité, et le second enfreint la règle de la non contradiction. Nous proposons, pour résoudre ces problèmes, d'introduire la narrativité dans l'analyse de l'illocutoire en conformité avec la sui-référentialité des performatifs, comprise comme une fuite du réel.

Mots clés : performativité, illocutoire, algorithme narratif, fuite du réel, sui-référentialité.

## ABSTRACT

The notion of collateral proposal is already in the beginning of the nineteenth century texts (ARNAUD & LANCELOT, 1803), its works exactly as the URMSON's parenthetical verb (1952) which allowed AUSTIN to dilute the opposition of the constative and the performative in the generalized performativity. But this generalization is facing two major problems. The first is the recognition that certain acts such as insults or flattery may not have prefix performative, therefore they are relegated in the perlocutionary act or put in parenthesis. The second is in the assessment of performativity depending on the reaction of the recipient.

From the epistemological point of view, the first breach the requirement of completeness, and the second breaks the rule of non-contradiction. We propose to solve these problems, to introduce the narrativity in the analysis of the illocutionary in accordance with the sui-referentiality of the performative, understood as an escape from reality.

Key words: performativity, illocutionary, narrative algorithm, the real leak, sui-referentiality.

## 1. INTRODUCTION

Ce titre affiche un décloisonnement de disciplines en sciences humaines, à savoir la pragmatique et la sémiotique. À partir des intuitions d'AUSTIN, la pragmatique a reçu ses lettres de noblesse dans la généralisation de performativité à tous les énoncés par la découverte du préfixe performatif. Illustrons ce mouvement. Un énoncé performatif est du type suivant :

### 1. *Je promets la fin des contradictions*

Dire (1) n'est pas la description de quelque chose qui peut se faire en dehors du langage, mais c'est l'accomplissement de quelque chose dans le langage. Dès lors « promettre » est qualifié par AUSTIN de verbe performatif. Tout autre est le cas de (2) :

### 2. *Je travaille la terre*

(2) est la description d'une action qui existe en dehors du langage et qui peut s'accomplir sans langage. Ce qui implique que (2) n'est pas performatif, il est considéré en tant qu'énoncé constatif.

À ce niveau de l'explication, la découverte du performatif est une avancée majeure par rapport à l'illusion descriptive des logiciens qui s'appuie sur le cas de (2), mais seulement, la performativité concerne très peu d'énoncé qu'elle ne peut pas encore faire l'objet d'une discipline à part entière, elle s'inscrit néanmoins dans la philosophie du langage.

Cette distinction entre (1) et (2) conduit à penser qu'il existe deux types de verbes dans le langage, ceux qui sont performatifs et ceux qui ne le sont pas. La découverte, plus tard, par John Opie URMSON (1952), disciple d'AUSTIN, du verbe parenthétique conduit à convertir (2) en (3) :

### 3. *J'affirme que je travaille la terre*

Dans (3), on constate que le verbe « affirmer » n'est pas la description de quelque chose qui lui préexiste dans le monde. « Affirmer » a, de la sorte, le même statut que « promettre » dont voici un commentaire qui met en évidence le caractère performatif :

Le sens de ces énoncés ne se réduit pas à décrire le monde, comme le croient les philosophes sous le coup de « l'illusion descriptive », mais consiste plutôt à accomplir quelque chose dans le monde, c'est-à-dire à y introduire une *modification*. En effet, avant de dire que je promets, la promesse (quoi que ce soit ce à quoi elle correspond) n'existe pas dans le monde : l'énoncé de la promesse semble ainsi avoir le pouvoir de faire advenir ce dont il parle, sans pour autant que ce dont il parle lui pré-existe (sic) comme dans le cas des énoncés dits « constatifs ». (AMBROISE, 2009, p. 2)

Dès lors, il y a absorption du constatif dans le performatif, ce qui permet aux théoriciens d'étendre le performatif à tous les énoncés, on parle alors de performativité généralisée. Le problème qui se pose est que cette généralisation souffre au moins de

quelques lacunes par rapport à la définition de l'épistémologie issue des travaux de HJELMSLEV, appelée « principe d'empirisme » :

La description doit être non contradictoire, exhaustive et aussi simple que possible. L'exigence de non-contradiction l'emporte sur celle de description exhaustive, et l'exigence de description exhaustive l'emporte sur celle de simplicité. (HJELMSLEV, 1968-1971, p. 19)

Parmi ces lacunes, il y a l'impossibilité d'atteindre l'exhaustivité, ce qui en l'occurrence, remet en cause l'exigence de non-contradiction. Pour ce qui est des lacunes au niveau de l'exhaustivité, nous pouvons faire référence à RECANATI dont voici les propos :

(...) il y a des phrases dont l'énonciation dans un certain contexte revient à accomplir l'acte d'*insinuer* quelque chose, ou d'*insulter* quelqu'un, mais la nature de ces actes qu'accomplit leur énonciation ne peut être rendue explicite, à l'intérieur de ces énoncés, par un verbe performatif ; les énoncés d'insulte ou d'insinuation ne peuvent être paraphrasés par des énoncés explicitement performatifs, parce qu'il n'y a pas de verbes performatifs comme \**j'insulte* ou \**j'insinue*. (RECANATI, 1979, p. 131)

Nous en concluons que ces exemples ne sont que synecdochiques parce qu'il y a en a d'autres qui sont mentionnés par ANSCOMBRE :

— Avec notre définition, seront illocutoires des actes comme l'ordre, la question, l'insulte, la permission, la promesse, la menace, l'adresse, etc., et perlocutoires des actes comme : embêter, humilier, flatter, reconforter, consoler, convaincre, etc. Même en se restreignant au seul univers discursif, on ne peut décrire la flatterie ou l'humiliation en termes de devoir, de responsabilité ou d'obligation : il n'y a pas de notion juridique attachée à de tels actes. (ANSCOMBRE, 1980, p. 67)

Ce qui revient à dire que la généralisation de la performativité à tous les énoncés souffre énormément de carence d'exhaustivité. Une carence qui est due, à notre avis, par l'inadéquation de la théorie qui s'attache aux seules armes de la linguistique. En outre, cette carence conduit à une violation du principe de non contradiction ; car comme pour sauver la généralisation de performativité à tous les énoncés, on rejette dans le perlocutoire les candidats récalcitrants. C'est-à-dire, à partir de la découverte du verbe parenthétique, la tendance est de vouloir embrayer la pragmatique dans la syntaxe de telle manière que le verbe parenthétique appartienne à la phrase matrice dont le rôle est de qualifier l'énonciation de la complétive.

Quand cet embrayage échoue, nous remarquons deux attitudes majeures : la première consiste à rejeter dans le perlocutoire les verbes qui ne peuvent pas appartenir à la matrice, c'est le cas d'ANSCOMBRE à l'instant.

Pourtant, il faut admettre que le perlocutoire dans la mesure où il concerne l'effet la parole sur l'interlocuteur ne relève plus de la linguistique. La mesure de cet effet est humainement impossible à effectuer dans le cadre de la linguistique. Car dans le cas d'une communication indirecte, le livre ou la publicité à la télé, le linguiste est complètement

désarmé, parce que pour l'évaluation perlocutoire, il doit faire des enquêtes de masse dont la réaction varie d'un individu à l'autre comme le montre le sondage des campagnes électorales.

Cependant, on remarque qu'il y a une tendance générale à faire intervenir l'interlocuteur dans l'évaluation de la performativité au point que la différence entre perlocutoire et performatif semble s'évanouir. Nous ne contestons nullement la notion de perlocutoire, mais seulement, nous affirmons qu'elle ne peut pas concerner la linguistique parce que c'est une théorie très couteuse pour être à la portée du linguiste.

Cette tendance est due, à notre avis, à la manière dont la pragmatique est introduite au sein du paradigme linguistique : si la syntaxe est définie comme l'étude du rapport des signes entre eux ; la sémantique celui du rapport des signes au monde ; en revanche, la pragmatique est l'étude du rapport du signe à ses utilisateurs.

Étant donné que la pragmatique est une théorie des actes du langage, il s'ensuit que ce rapport du signe à ses utilisateurs est compris comme une modification du rapport interlocutif. Cette interprétation n'est pas fautive, mais il ne faut pas qu'elle amène à croire que la parole du locuteur engage l'interlocuteurs à des devoirs ou à des droits, sauf pour les paroles garanties par une institution sociale comme la mairie en ce qui concerne le mariage.

La deuxième réaction est tout simplement une mise à l'écart des candidats récalcitrants à la performativité généralisée. C'est celle de RECANATI, suite à la résistance du verbe *insulter* ou *insinuer* à rentrer dans la phrase matrice, il déclare ceci :

Ces exceptions ont certes leur intérêt, mais comme une discussion de ce point nous conduirait loin sans vraiment nous faire avancer, il est préférable que mettions tout cela entre parenthèses. (RECANATI, 1979, p. 131)

La solution que nous proposons pour résoudre cette aporie est la narrativité. Elle a l'avantage de rayer complètement de la théorie la notion de perlocutoire en même temps qu'elle interdit la mise entre parenthèse.

## **2. LA NARRATIVITÉ.**

Le propre de la narrativité est de suspendre la référence extralinguistique de quelque nature qu'elle soit au profit de l'acte de langage que produit le récit. Cette suspension nous permet de dire qu'une fois le monde narrativisé, la catégorie du réel s'évanouit comme une question inutile (RAKOTOMALALA, 2015, p. 12).

Si ce n'est pas, beaucoup de textes qui fondent nos sociétés voleront en éclats. Pour l'illustrer, il n'est que de nous référer au mythe d'Œdipe. Si l'on argue que le sphinx ne peut pas exister, cette contradiction entraînera une remise en cause de toutes les références du récit, à commencer par l'identité réels des personnages. On peut se demander si Œdipe avait vraiment existé, la même question peut être posée à propos de Laïos ou de Jocaste, et notamment aux oracles du Delphes.

C'est la portée pragmatique de ce récit qui le fait parcourir les temps et l'espace car son but pragmatique peut être résumé en ceci : on raconte une histoire pour en annuler les conséquences qui risquent d'être infinies. Ce récit a pour valeur illocutoire d'établir l'interdit de l'inceste selon la logique suivante : l'énonciation de ce récit parcourt la distance qui sépare la situation initiale où l'inceste était permise vers la situation finale où il est devenu prohibé. C'est ce que l'on appelle transformation narrative qui se déroule exclusivement au sein de l'univers linguistique, car depuis et plus exactement, la transgression de l'interdit est faite par des personnes qui sont parfaitement au courant de ce récit ou d'autres versions. Ce qui permet de dire que ce n'est pas parce que l'interdit a été transgressé par le destinataire qu'il n'a pas eu lieu en tant que force illocutoire.

Roland BARTHES est parmi les auteurs qui sont sensibles à cette fuite du réel dans la narrativisation qu'il appelle valeur émancipatrice. Nous comprenons que cette valeur émancipatrice est une libération du poids néfaste de la nécessité de la référence extralinguistique. Voici ce qu'il en dit :

Ainsi, dans tout récit, l'imitation reste contingente ; la fonction du récit n'est pas de « représenter », elle est de constituer un spectacle qui nous reste encore très énigmatique, mais qui ne saurait être d'ordre mimétique; la « réalité » d'une séquence n'est pas dans la suite « naturelle » des actions qui la composent, mais dans la logique qui s'y expose, s'y risque et s'y satisfait; on pourrait dire d'une autre manière que l'origine d'une séquence n'est pas l'observation de la réalité, mais la nécessité de varier et de dépasser la première forme qui se soit offerte à l'homme, à savoir la répétition : une séquence est essentiellement un tout au sein duquel rien ne se répète; la logique a ici une valeur émancipatrice – et tout le récit avec elle ; (...)  
(BARTHES, 1966, p. 26)

Cette dernière remarque nous permet de comprendre que la logique narrative en bloquant la mimesis s'élève au rang de sémiotique dans laquelle la référence se fait de signe à signes qui se trouvent au même niveau. Elle est à l'œuvre dans la symbolisation propre aux figures sémantiques telles que la métaphore ou la synecdoque, pour ne prendre ces exemples. Quand on dit dans une métaphore : *c'est un ange* à propos d'une jolie fille, la référence passe du signe *filles* au signe *ange* et il n'est pas question de vérifier la référence de l'ange ou de la fille et de conclure que la métaphore n'a pas les conditions de félicité.

C'est cette référence de signe à signes qui donne au performatif son caractère de sui-référentiel et qui le met hors de portée de la véridiction parce que le référent mondain est suspendu. C'est ce qui se passe exactement avec le verbe parenthétique qui se réfère à la proposition subséquente, donc de signe à signe.

La notion de verbe parenthétique est déjà présente dans les textes de la logique du Port Royal sous le terme de *proposition incidente* (ARNAUD & LANCELOT, 1803). Le fait nouveau qui se révèle dans ce rapprochement s'expliquera dans deux modes de fonctionnement du signe linguistique à l'origine de l'affirmation de RECANATI (1979) d'un double destin du signe entre transparence et opacité.

Pour notre part, nous préférons parler de signification verticale pour la transparence et de signification horizontale pour le signe opaque. Il faut entendre par signification verticale la relation unit le signifiant au signifié de manière à indiquer le référent. C'est la manière normale et habituelle de concevoir le langage :

C'est-à-dire que l'interprétation est orientée selon l'axe vertical qui définit les relations entre le signe et le représenté, l'axe qui joint le signifiant *au* signifié et au référent. Cet axe vertical<sup>1</sup> étant celui de la signification normale, on a donc ce paradoxe d'une exégèse qui constate que le poème signifie de façon anormale, mais qui n'en cherche pas moins l'explication de l'anomalie dans la direction de la norme. (RIFFATERRE, 1979, p. 29)

Ceci correspond très exactement à la linguistique saussurienne dans laquelle le signe obtenu par la combinaison du signifiant et du signifié sert à désigner un objet du monde. C'est faute de pouvoir se départir de cette logique saussurienne que la pragmatique entre en contradiction par rapport au principe d'empirisme : d'un côté, il est affirmé en pragmatique que le signe est sui-référentiel, mais de l'autre côté, on n'en cherche pas moins la justification des actes de langage en direction de la logique saussurienne, notamment, en faisant intervenir la réaction du destinataire.

En revanche, voici, une approche de la signification horizontale, extraite de la sémantique du poème de RIFFATERRE :

Il est permis d'en conclure que dans la sémantique du poème *l'axe des significations est horizontal*. La fonction référentielle en poésie s'exerce de signifiant à signifiant : cette référence consiste en ceci que le lecteur perçoit que certains signifiants sont des variantes d'une même structure. (Ibid. p. 38)

Il est évident que cette définition s'applique aux textes poétiques, mais elle nous permet de comprendre que la signification verticale est une suspension de la référence extralinguistique, ce qui nous autorise d'en faire l'extension au performatif qualifié de sui-référentiel.

La sui-référentialité se définit par le caractère événementiel de l'énoncé, un caractère qui lui provient de l'énonciation dont le propre est l'impossibilité d'être reproduite parce qu'événement unique :

Toute reproduction est un nouvel acte qu'accomplit celui qui a qualité. Autrement, la reproduction de l'énoncé performatif par un autre le transforme nécessairement en énoncé constatif. Cela conduit à reconnaître au performatif une propriété singulière, celle d'être sui-référentiel, de se référer à une réalité qu'il constitue lui-même, du fait qu'il est effectivement énoncé dans des conditions que le font acte. (BENVENISTE, 1982 [1966], pp. 273-274)

---

<sup>1</sup> La verticalité de l'axe est une convention, mais ce n'est pas une convention gratuite. Elle représente de façon parlante le fait que le signe « recouvre » la chose qu'il y a une relation de simultanéité entre signifiant et signifié, tandis que les signifiants étant liés entre eux par le rapport de contiguïté que matérialise le syntagme, il est naturel que celui-ci soit représenté par un axe horizontal.

Dans l'explication de la performativité généralisée, il est toujours affirmé que le préfixe performatif n'a pas de référence extralinguistique, mais statue sur le contenu propositionnel de la phrase subséquente. C'est ce que nous pouvons voir dans l'exemple suivant :

4. *Je promets que tu seras content à mon retour*

En reprenant *La Logique du Port-Royal*, nous dirons que la séquence à gauche de la conjonction « que » est la proposition principale et celle à droite est la proposition incidente. Si URMSON appelle les préfixes performatifs, verbes parenthétiques, c'est parce qu'ils peuvent être mis entre parenthèses ; une mise entre parenthèses qui leur permet de se trouver à droite de la proposition incidente comme dans (5) :

5. *Tu seras content à mon retour, je le promets*

Pareillement, la proposition incidente peut être fusionnée dans la proposition principale :

6. *Tu seras content à mon retour est ma promesse*

Un contexte plus large permet d'interpréter (7) comme une promesse, on parle alors de performatif implicite.

7. *Tu seras content à mon retour*

Du coup cette interprétation de (7) met en évidence la signification horizontale. On s'aperçoit que la question importante n'est pas de savoir à quoi correspond l'énoncé dans le monde des objets, mais le système de renvois de signe à signes qui lui permet de correspondre à une *promesse*. C'est ce que nous appelons ici signification horizontale prévue par la théorie même de la linguistique définie – non plus comme un langage étiquette ou tautologie du réel – mais en tant que système. Nous reproduisons ici, *in extenso*, les mots mêmes du père de la linguistique moderne :

De tout ce qui précède revient à dire que *dans la langue il n'y a que des différences*. (...). Qu'on prenne le signifié ou le signifiant, la langue ne comporte ni des idées ni des sons qui préexisteraient au système linguistique, mais seulement des différences conceptuelles et des différences phoniques issues de ce système. (SAUSSURE, 1982, p. 166)

Mais pour concevoir des différences, il faut accepter que la langue soit une forme et non une substance : SAUSSURE à nouveau :

La linguistique travaille donc sur le terrain limitrophe où les deux ordres se combinent, *cette combinaison produit une forme et non une substance* (Ibid. p. 157)

Le langage comme production de forme est déjà présent à l'aube de l'humanité en tant que protolangage que nous allons illustrer au niveau du plan ontogénique. On sait qu'un enfant produit cri et sourire en fonction d'une cause physiologique. L'enfant crie quand il se trouve dans un état d'inconfort, la réaction des entourages adultes à ce cri lui apprend que

son cri a une fonction symbolique, dès lors il produit du cri sans qu'aucune cause physiologique soit présent, mais il veut par-là, par exemple, contraindre sa mère à rester auprès de lui. C'est là un acte de langage, qui se réalise seulement par vocalisation et nullement par la double articulation, si bien que la recherche d'un préfixe performatif dans la proposition principale comme garant de la performativité nous semble être un fourvoiement. C'est là une illustration du langage en action qui montre que le référent n'est qu'un simulacre, car l'enfant table sur ce cri comme une chose parmi les choses mais non pas parce que ce cri est indice d'un inconfort physiologique. C'est ce que nous précise Jean PETITOT de la manière suivante :

La relation dominante est la relation signifiant / signifié (la cause du désir et non pas la validité du jugement), le référent n'étant qu'un tenant lieu (un artefact, un simulacre, un trompe-l'œil) » (BRANDT & PETITOT, 1982, p. 25)

Dès lors, l'intelligibilité de la promesse n'est pas dans sa confrontation avec la référence mondaine mais dans le principe de renvoi de signe à signes qui motive sa production comme parcours de la distance qui sépare l'inquiétude vers la quiétude. Ce qui veut dire que si le verbe « promettre » peut être sui-référentiel, c'est parce qu'il réfère à la proposition incidente et le qualifie de système de renvois qui parcourt la distance qui sépare et noue en même temps l'inquiétude et la quiétude.

À propos, si WITTGENSTEIN est qualifié de philosophe du langage, c'est tout simplement, parce que ce système de renvois est central dans ses recherches, notamment dans l'aphorisme suivant :

« (...), nous ne pouvons imaginer aucun objet en dehors de la possibilité de sa connexion avec d'autres objets » (2.0121) (WITGENSTEIN, 1961, p. 30)

C'est ainsi que nous sommes loin du dilemme de KANT entre cent Thalers dans l'esprit ou dans la poche parce qu'une somme d'argent donné renvoie toujours à ce qu'elle peut procurer que l'on l'ait dans la poche ou seulement dans l'esprit. Du coup, nous pouvons dire que fuite du réel et sui-référentialité sont une seule et même chose.

Ce n'est pas ainsi pourtant que la plupart des analystes de la performativité présentent la force illocutoire. Ils introduisent comme critère de son accomplissement la participation de l'interlocuteur bien qu'ils acceptent que ce soit l'énonciation qui fait acte. C'est le cas précis de DUCROT :

Dire que c'est un ordre, c'est dire par exemple que son énonciation a le pouvoir exorbitant d'obliger quelqu'un à agir de telle ou de telle façon ; dire que c'est une question, c'est dire que son énonciation est donnée comme capable par elle-même d'obliger quelqu'un à parler, et à choisir pour ce faire un des types de parole catalogués comme réponses (DUCROT, 1981, p. 30)

Presque une trentaine d'année plus tard, malgré l'affirmation de SAUSSURE selon laquelle *dans la langue il n'y a que des différences* et que de la sorte il est prouvé que *la langue est une forme et non une substance*, l'interlocuteur comme agissant dans le monde est encore

introduit avec force dans l'évaluation de la force illocutoire en parfaite contradiction avec la sui-référentialité :

Ainsi, si je fais une promesse, je m'engage à l'égard de la personne à qui je m'adresse à tenir ma promesse, c'est-à-dire à faire, sauf circonstances atténuantes, ce que j'ai promis de faire. Or cette dimension d'engagement est générale et se retrouve dans tous les actes de parole. (AMBROISE, 2009, p. 13)

Autrement dit, ce ne sont plus des actes de parole sui-référentiels, mais des actes de paroles que doivent corroborer les faits ultérieurs dans le monde. La question cruciale est ici de savoir comment le linguiste va-t-il poursuivre la référence de la promesse ainsi définie pour statuer qu'il y a eu promesse ou non. Par ailleurs, cela va à l'encontre des données empiriques : bon nombre de promesses de candidat à la magistrature suprême n'est pas tenu sans pour autant qu'il soit possible de dire qu'il n'a pas fait de promesse ; une promesse que les opposants exhibent pour faire pression.

Pareillement, si la conjointe demande le divorce, c'est parce que justement le mariage en tant qu'acte de parole, consigné éternellement sur un support papier, peut être exhibé par la requérante. C'est-à-dire que si les faits ultérieurs ne corroborent pas l'acte de mariage, on peut procéder à l'annulation de l'acte par une nouvelle procédure d'acte que l'on appelle acte de divorce, mais on ne peut pas conclure que l'acte de mariage est insincère ou n'a pas eu les conditions de félicité.

Insincérité et conditions de félicité sont des données externes au langage qui permettent de juger de la vérité ou de la fausseté de l'énoncé par rapport à la référence verticale et non de l'acte de langage qui est toujours accompli dans et par une énonciation. Le cas du caporal qui donne un ordre au colonel est exemplaire à cet égard. Si le soldat risque une punition, c'est justement parce que l'ordre a été effectué. *Mutatis mutandis* à un acte de naissance succède un acte de décès sans qu'on puisse dire que le premier est insincère parce qu'il y a eu décès par la suite.

Insincérité et conditions de félicité peuvent concerner le rapport de l'énoncé avec le monde mais jamais le rapport de l'énoncé avec l'énonciation. C'est le cas, par exemple, de l'écriteau « chien méchant » sur un portail. L'écriteau accomplit obligatoirement un avertissement bien qu'il soit possible que le domaine n'ait pas de canidé. Pareillement, dans les panneaux de signalisation routière, l'avertissement de danger n'implique pas qu'il faille un danger pour juger de la validité de l'acte. Parce qu'écrire « dangers » vaut pour avertissement de dangers éventuels et non de dangers réels.

Pour nous, le mouvement de la référence ne s'arrête jamais à l'objet dénoté, il le traverse pour un système de renvois de signe à signes dont la narrativité ou l'intelligibilité narrative postule. C'est cela que nous appelons fuite du réel. Ainsi, dès qu'une énonciation produit un énoncé et que cet énoncé est qualifié de promesse, la promesse est ipso facto accomplie sans qu'il faille vérifier dans le monde des objets, par la suite, une correspondance de la proposition incidente à la réalité.

Si la pragmatique est qualifiée de modification du rapport interlocutif, ce n'est jamais dans le sens de la collaboration de l'interlocuteur à quelque titre que ce soit, mais dans le sens où le locuteur projette cette modification dans la dimension narrative de son énonciation. Reprenons le cas de la promesse pour expliciter cette dimension narrative.

Rappelons pour mémoire que la narrativité se déroule dans la temporalité close de notre vécu au second degré en tant qu'espace sanctionné par un avant et un après. Ce temps dichotomisé permet au narratif la transformation qui affecte la figure linguistique, une transformation que nous pouvons évaluer en termes de disjonction et d'adjonction de propriété. C'est ce que l'on appelle depuis toujours l'algorithme narratif de GREIMAS :

À cet "avant vs après" discursif correspond ce qu'on appelle un "renversement de situation" qui, sur le plan de la structure implicite, n'est autre chose qu'une inversion des signes du contenu. Une corrélation existe ainsi entre les deux plans :

$$\frac{\text{Avant}}{\text{Après}} \cong \frac{\text{Contenu inversé}}{\text{Contenu posé}}$$

(GREIMAS A. J., 1966b, pp. 29-30)

Il s'agit donc de l'univers du discours dans lequel la référence se passe de signe à signes. Cette référence horizontale qui nous a permis de dire que dans le récit, la catégorie du réel importe peu, l'essentiel est la poursuite de l'aventure d'une figure du monde de l'état initial vers l'état final. L'illocutoire comme acte s'insère dans cette poursuite. Ainsi, la performativité de la promesse lui provient du fait qu'il naisse d'une énonciation destinée à faire passer le destinataire de l'inquiétude vers la quiétude. Cet étalement de la référence au niveau horizontal qui donne la sui-référentialité des performatifs.

Maintenant, nous allons voir le cas de l'insulte. Pour insulter quelqu'un, on le traite d'un nom commun qui désigne une personne abjecte ou un animal infâme. Soit par exemple

#### 8. *Chien*

En disant (8) à quelqu'un, ma parole n'a pas le pouvoir exorbitant de le transformer en cet animal, mais par cet insulte je manifeste qu'il cesse pour moi d'avoir les traits de l'humain et a pris ceux de cet animal vil. C'est cela que stipule la logique narrative tout autant qu'un acte. En effet, le propre d'un acte réside dans le fait que l'état nouveau qui en résulte garde la mémoire de l'état ancien ; et quand on dit acte de langage, il faut rester dans le cadre du langage pour garantir la sui-référentialité. C'est ce qui ressort par exemple du concept de *différance* (avec un « a ») de DERRIDA :

« Il s'agit de produire un nouveau concept d'écriture. On peut l'appeler *gramme* ou *différance*. Le jeu des différences suppose en effet des synthèses et des renvois qui interdisent qu'à aucun moment, en aucun cas, un élément simple soit *présent* en lui-même et ne renvoie qu'à lui-même. Que ce soit dans l'ordre du discours parlé ou du discours écrit, aucun élément ne peut fonctionner comme signe sans renvoyer à un autre élément qui lui-même n'est pas présent. Cet enchaînement fait que chaque

"élément " – phonème ou graphème – se constitue à partir de la trace en lui des autres éléments de la chaîne ou du système. Cet enchaînement, ce tissu, est le *texte* qui ne se produit que dans la transformation d'un autre texte. (DERRIDA, [1972]1987 , pp. 37-38)

Juger de la réaction de l'interlocuteur pour valider une insulte est une attitude très hasardeuse qui risque de ruiner totalement la théorie pragmatique. Nous avons que certaines personnes restent stoïques devant l'insulte, d'autres entrent dans une fureur noire ; en outre, les conditions sociales peuvent faire que l'insulté est tenu de garder son calme parce que l'auteur de l'insulte est une personne très puissante qui peut facilement nuire à son avenir. Inversement, on ne peut pas nier que les pauvres n'insultent pas les puissants responsables de leur misère parce qu'ils le font entre eux, mais jamais devant les puissants.

Cette analyse est confirmée par la règle du détachement du sens que B. de CORNULIER a ramené de la logique mathématique vers la pragmatique. Voici cette règle :

L'idée du détachement du sens est que la conjonction d'un interprété avec une interprétation implique l'interprétant. (CORNULIER, 1982, p. 127)

Posons d'abord quelques conventions terminologiques : P = interprété, Q = interprétant, (P implique Q) = interprétation. Ainsi, dans notre cas l'interprété est « (8) », ce qui donne l'interprétation suivante : « (8) implique une insulte », ce qui revient à dire qu'énonciation de (8) réalise une insulte. D'ailleurs, la règle du détachement du sens permet de convertir (8) en fonction de la proposition incidente :

#### 9. *Chien est une insulte*

Évidemment, même si le verbe parenthétique a pour mission de qualifier la phrase incidente, il est impossible ici. Mais cette inapplicabilité du mécanisme ne doit pas mener à la mise en écart du candidat prévu par la généralisation de la performativité à tous les énoncés, car ce n'est ni plus ni moins qu'une discrimination scientifique par faiblesse de la théorie.

Les mêmes remarques valent pour la flatterie. Un énoncé est produit, sa forme montre que son destin est de flatter. Mais « flatter », évalué dans le cadre de la narrativité a pour but de faire passer le destinataire d'une mauvaise disposition vers une bonne disposition, sans qu'il soit pertinent de faire des vérifications dans le monde extralinguistique.

Robert LAFONT montre clairement cette suspension du référent extralinguistique dans son analyse du sémosis et non du mimésis en le qualifiant d'« éventuel » :

« L'hominisation de l'espèce commence lorsque l'individu se sert d'un objet pour en modifier un autre en vue d'une action que ce second assume : lorsque le chasseur modifie la forme d'un caillou pour en faire une arme contre un gibier éventuel. Éventuel : il faut bien dans l'opération de fabrication d'un instrument, qu'un troisième objet soit absent et remplacé par son image. La "certitude sensible" nécessaire au travail est prise en charge par la représentation. Un langage qui relaie le geste déictique est là pour épouser le mouvement de naissance de l'activité sémiotique. Le sens surgit. C'est ce sens que nous lisons quand nous interprétons

comme instrument la modification non accidentelle d'un silex : le signe d'une activité qui opère dans l'absence de son objet. » (LAFONT, 1978, p. 19)

### 3. CONCLUSION

La performativité généralisée implique que tous les énoncés sont performatifs et il n'est pas acceptable que certaines performativités soient qualifiées de perlocutoires ou que d'autres soient laissées dans l'ombre ; parce que c'est une violation du principe d'empirisme aux points de la non contradiction et de l'exhaustivité.

La violation de l'exhaustivité est commune aux deux attitudes. Cependant, dans la mesure où dans l'épistémologie, la non contradiction prime sur l'exhaustivité, le rejet des candidats récalcitrants dans le perlocutoire est plus grave car il viole le principe de départ, à savoir que la performativité se fait dans et par l'énonciation et que c'est ainsi qu'elle est sui-référentielle parce que l'énonciation est non reproductible, et partant la performativité.

Par définition, *l'énonciation est cette mise en fonctionnement du langage par un acte individuel d'utilisation.* (BENVENSITE, 1981[1974] , p. 80). L'énonciation produit un énoncé et la forme de l'énoncé montre une image de son énonciation, une image que la théorie appelle performativité, au même titre que la fabrication d'un outil lui donne forme dont la lecture renvoie à l'acte que l'outil permet d'effectuer. La position de LAFONT est très limpide à ce sujet : la fabrication d'un outil est un travail, de l'outil ainsi produit dérive un autre travail défini par sa forme, moyennant un acte d'utilisation.

Le parallélisme est parfait, avec cette différence près que l'énonciation est l'acte d'utilisation d'un outil qui se trouve en langue et en donnant forme à l'énoncé elle indique immédiatement quel acte elle accomplit indépendamment des conditions de réception de la communication, car il n'est pas d'usage de dire qu'un chasseur n'a pas chassé s'il ne rapporte pas de gibier ni que le pauvre ne travaille pas parce qu'il ne s'enrichit pas.

La sui-référentialité réside dans le fait que la forme de l'énoncé renvoie immédiatement à l'acte accompli par son énonciation.

En introduisant la narrativité dans la bataille, nous avons montré que l'insulte est une forme produite par l'énonciation et que c'est la lecture de cette forme qui définit la sui-référentialité parce que l'énoncé suspend sa dénotation et s'engage dans la référence de forme à formes, une référence horizontale qui fait que l'énoncé en tant que proposition incidente renvoie à une proposition principale, laquelle constitue la performativité.

À son tour, la performativité déploie le principe de renvoie de signe à signes selon l'algorithme narratif. Dès lors, l'insulte n'est pas cette parole démiurgique capable de créer les choses dans l'univers, mais elle est cette parole active qui retire à l'insulté le trait humain pour lui adjoindre le trait animal. Ce déploiement de la narrativité est dans toute performativité, ainsi, l'affirmation n'a pas pour but de garantir la vérité, elle fait conjointre au destinataire une information que le locuteur estime qu'il en est disjoint ; les conditions de

réception sont fort variables comme le montre l'analyse de la parabole du semeur par (DELORME, 1982), et n'entrent pas en jeu parce qu'elles contreviennent à la thèse de sui-référentialité.

La sui-référentialité saisit l'énoncé comme une chose parmi les choses, dès lors sa seule référence est un renvoi à d'autres choses sur le même niveau qui s'engage dans la logique narrative. À la lumière de la règle du détachement du sens, l'évidence de l'insulte est obtenue par l'interprétation qui assigne à l'énoncé d'être une insulte, au même titre que par métonymie, une interprétation veut que le client qui a commandé le sandwich au jambon sera appelé « sandwich au jambon » dans un restaurant.

En définitive, il y a lieu de croire que la suspension de la catégorie du réel dans la narrativité peut avoir une version forte qui consiste à dire que dans le langage, il n'y a que du langage. Et BARTHES à nouveau :

Le récit ne fait pas voir, il n'imité pas; la passion qui peut nous enflammer à la lecture d'un roman n'est pas celle d'une « vision » (en fait, nous ne « voyons » rien), c'est celle du sens, c'est-à-dire d'un ordre supérieur de la relation, qui possède, lui aussi, ses émotions, ses espoirs, ses menaces, ses triomphes ; « ce qui se passe » dans le récit n'est, du point de vue référentiel (réel), à la lettre : rien ; « ce qui arrive », c'est le langage tout seul, l'aventure du langage, dont la venue ne cesse jamais d'être fêtée. (BARTHES, 1966, pp. 26-27)

C'est pour cette raison que nous disons que la référence verticale est bloquée par la sui-référentialité, seule subsiste l'aventure du langage qui se décline comme référence horizontale de signe à signes. Parmi cette référence verticale, nous mettons également le destinataire et tout ce qui s'y rattache car l'acte linguistique est le fait d'une énonciation et jamais le fait d'une réception. Si les conditions de réception entrent en jeu, on conclurait que le chasseur n'a pas chassé parce que le gibier a esquivé sa lance.

## Travaux cités

AMBROISE, B. (2009). Performativité et actes de paroles. *HAL*, 1- 17.

ANSCOMBRE, J.-C. (1980). "Voulez-vous dérivez avec moi? *Communications*, 32, *Les actes de Discours*, pp. 61- 124.

ARNAUD, & LANCELOT. (1803). *Grammaire Générale et Raisonnée du Port Royal*. Paris: Imprimerie du Munier.

BARTHES, R. (1966). "Introduction à l'analyse structurale des récits" dans *Communications*, 8. Dans R. Barthes, & e. Alii, *Recherches sémiologiques: L'analyse structurale du récit* (pp. 1-27). Paris: Seuil.

BENVENISTE, E. (1982 [1966]). *Problèmes de linguistique générale,1*. Paris: Gallimard.

BENVENISTE, E. (1981[1974] ). *Problèmes de linguistique générale, II*. Paris: Gallimard.

BRANDT, P. A., & PETITOT, J. (1982). "*Quelques remarques sur la véridiction*" *Hommage aux Jefalumpes*. Paris: CNRS.

- CORNULIER, B. (1982). "Le détachement du sens" dans *Les Actes de Discours*,. *Communications*,32, pp. 125-182.
- DELORME, J. (1982). *Savoir, croire et communication parabolique*. Paris: Institut National de Langue Française.
- DERRIDA, J. ([1972]1987 ). *Positions*. Paris: éditions de Minuits.
- DUCROT, O. (1981). Analyses pragmatiques. *Les actes de discours, Communications 32.*, pp. 11-60.
- GREIMAS, A. J. (1966b). éléments pour une interprétation des récits mythiques. Dans B. E. Barthes, *Recherches sémiologiques: l'analyse structurale du récit* (pp. 28-59). Paris: Seuil.
- HJLEMSLEV, L. (1968-1971). *Prolégomènes à une théorie du langage*. Paris: éditions de Minuit.
- LAFONT, R. (1978). *Le travail et la langue*. Paris: Flammarion.
- RAKOTOMALALA, J. R. (2015, Décembre 8). *Trace narrative de l'illocutoire et fuite du réel extralinguistique, cas du français et du malgache*. Récupéré sur HAL: <https://hal-auf.archives-ouvertes.fr/tel-01238655>
- RECANATI, F. (1979). *La transparence et énonciation. Pour introduire à la pragmatique*. Paris: Seuil.
- RIFFATERRE, M. (1979). *La production du texte*. Paris: Seuil.
- SAUSSURE, F. d. (1982). *Cours de linguistique générale*. Paris: Payot.
- URMSON, J. O. (1952, Octobre 1er). Parenthetical verbs. *Mind Oxford University Press*, pp. 480-496.
- WITGENSTEIN, L. J. (1961). *Tractatus philosophicus*. Paris: Gallimard.